

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 SEPTEMBRE 2023

DEL-2023-236

L'An deux mille vingt-trois, le treize septembre, à 10 heures 00, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/09/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme TARAGON.

MM. COUTIER, GUILLOTTE.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, GILLET, MATHIAN, OBERLI, SADDIER, STEYER.

**Assistaient également à la réunion :**

M. DAVIET - en visioconférence

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice : 27**

**Présents : 13**

**Représentés par mandat : 3**

---

**Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE, D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME DE SEPTEMBRE 2023 - MARCHES DE TRAVAUX**

**Exposé du Président,**

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour ses communes adhérentes.

L'état des projets terminés et des opérations planifiées dans le cadre du programme de travaux fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution de marchés de travaux comprenant tout ou partie des prestations précitées.

Les besoins à satisfaire concernent 4 opérations du programme de septembre qui donneront chacune lieu à l'attribution d'un marché dans le cadre des lots séparés suivants :

| N° du lot            | Nom de la commune  | Opération                              | Caractéristiques des travaux   | Maître d'œuvre | Estimatif € HT      |
|----------------------|--------------------|--|--|----------------|---------------------|
| 1                    | LA ROCHE-SUR-FORON | Rue de Profaty                         | Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications<br>250 ml de tranchée, 6 points lumineux<br>Délai d'exécution 105 j  | BRIERE         | 149.078,00 €        |
| 2                    | MORZINE            | Sapinière                              | Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications<br>320 ml de tranchée<br>Délai d'exécution 120 j                     | SINAT          | 91.439,00 €         |
| 3                    | VEIGY-FONCENEX     | Route de Foncenex                      | Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications<br>235 ml de tranchée, 9 points lumineux<br>Délai d'exécution 60 j   | PROFILS ETUDES | 47.394,30 €         |
| 4                    | SCIEZ / EXCENEVEX  | Voie Verte / RD 25 / Morzy / Cretolier | Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications<br>750 ml de tranchée, 30 points lumineux<br>Délai d'exécution 120 j | PROFILS ETUDES | 570.371,00 €        |
| <b>Montant total</b> |                    |  |  |                | <b>858.282,30 €</b> |

La consultation a été lancée selon une procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 13 septembre 2023 propose de retenir, comme titulaires des marchés, les entreprises suivantes :

| LOT | TITULAIRE         | MONTANT € HT DU MARCHÉ |
|-----|-------------------|------------------------|
| 1   | SOBECA            | 143.461,70             |
| 2   | GRAMARI           | 83.532,50              |
| 3   | BOUYGUES          | 37.643,24              |
| 4   | SPIE CITYNETWORKS | 564.951,13             |

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord aux marchés à conclure avec les titulaires proposés par la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat,
2. à autoriser le Président à les signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD-GRASSET.

  
Syane  
ENERGIES & NUMÉRIQUE